

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 260 464,50 euros
Siège social : 75 avenue Parmentier - 75011 PARIS
RCS PARIS 461 500 233

Paris, le 16 novembre 2010

SIGNATURE D'UN NOUVEL ACCORD ENTRE OUTSIDE LIVING INDUSTRIES ET SES PARTENAIRES FINANCIERS

Le 21 octobre 2010, OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA (ci-après la « Société » ou « OLIN SA ») et ses partenaires financiers sont parvenus à un nouvel accord aux termes duquel les Banques « haut de bilan » sont convenues de céder, avec une décote, à la société EUROCREANCES (filiale de EFFI INVEST I, actionnaire de la Société), Monsieur Jean-Luc HEYMANS et Monsieur Georges TOURNIER (membres du directoire de la Société) la totalité des créances qu'elles détenaient sur OLIN SA au titre du Crédit de Consolidation et du Crédit Karibu (dont le montant total en principal s'élève au 21 octobre 2010 à 19,7 M€), dont les échéances de remboursement (en principal) étaient gelées jusqu'au 31 janvier 2011 en application du protocole de conciliation du 16 avril 2009 et son avenant du 29 janvier 2010.

Aux termes de ce nouvel accord, qui n'affecte ni le principal ni les taux d'intérêts des dettes cédées, les cessionnaires se sont engagés à ne pas solliciter de la Société le remboursement des créances cédées par les Banques si un tel paiement s'avérait contraire aux besoins de trésorerie nécessaires à son exploitation.

Parallèlement, D&P PME IV et EFFI INVEST I ont marqué leur accord de principe pour poursuivre l'étude des modalités suivant lesquelles ils pourraient incorporer au capital de OLIN SA leurs créances de compte-courant (à savoir : les avances consenties pour un montant total en principal de 2,48 M€ ainsi que les créances de remboursement de l'emprunt obligataire arrivé à maturité le 21 septembre 2010 dont le montant en principal s'élève à 11,9 M€).

A cette occasion, D&P PME IV et EFFI INVEST I ont accepté de ne pas solliciter le remboursement, même partiel, de tout ou partie d'une de leurs créances qui n'aurait pu être capitalisée et ce tant (i) que les créances cédées par les Banques n'aient pas été remboursées en totalité par OLIN SA et (ii) que la capacité financière de cette dernière ne le permettra pas.

En conséquence, grâce à ces nouveaux accords, OLIN SA, dont l'échéancier de la dette « haut de bilan » est désormais fonction de sa propre capacité de remboursement, estime être en mesure de faire face à ses engagements et d'assurer la continuité de son exploitation sur une période de 12 mois.

La Société précise qu'elle continue d'étudier les modalités d'une restructuration de ses dettes « haut de bilan » et, plus généralement, toutes les solutions qui lui permettraient de renforcer à terme, et de manière pérenne, ses fonds propres et assainir sa situation financière.

A propos de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA :

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA (anciennement dénommée NORTENE) est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance dont les actions sont cotées sur l'Eurolist de NYSE EURONEXT sous le code ISIN FR 0006626032 et le mnémonique NORT.

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA est la société tête du Groupe OUTSIDE LIVING INDUSTRIES, constitué de 3 principales filiales, chacune spécialisée dans un domaine spécifique lié à l'art de vivre à l'extérieur au travers des marques KARIBU®, UBBINK®, NORTLAND® et AKANUA®.

Le Groupe OUTSIDE LIVING INDUSTRIES est présent dans une quarantaine de pays à travers des filiales commerciales, des agents ou des bureaux de représentation, ce qui lui permet d'analyser en permanence les évolutions des marchés et d'anticiper les attentes des consommateurs.

Ses départements de recherche et développement, ses bureaux de design et de stylisme et ses bases de données assurent au Groupe une capacité à proposer des produits de qualité, respectueux de l'environnement et à la pointe de l'innovation.

Contacts :

Jean-Luc HEYMANS

Président du Directoire

E-mail : jlheimans@olin-holding.com

Georges TOURNIER

Directeur Général

E-mail : gtournier@olin-holding.com

Plus d'informations sur le site Internet www.outsideliving.com